



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024.**

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	23
Pouvoirs	:	4
Absents excuses	:	2
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf Décembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le treize Décembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,  
M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoint  
M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Daniel REISEMBERG, Alain CLOUTOUR, Véronique CARRERE, Didier STEVENIN, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Katia LEFEVRE, Anaïs BAREYT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

Mme Marie-Christine ALTIMIRA à M. Philippe BOUCHONNEAU  
Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA  
M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE  
Mme Céline BROQUERE à M. Christian PIT

Absents excusés :

M.M. Anaïs CADIS, Mickael EECKHOUDT

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

M. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

**Point 07 de l'ordre du jour.**

**Délibération n° 2024.118.**

**Objet : RENOUELEMENT DE LA CARTE ACHAT AU SEIN DE LA COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE COMME MODALITE D'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS.**



**Point 07 de l'ordre du jour.**

**Délibération n° 2024.118.**

**Objet : RENOUELEMENT DE LA CARTE ACHAT AU SEIN DE LA COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE COMME MODALITE D'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS.**

Vu le décret 2023-209 du 27 mars 2023 relatif à l'exécution de la dépense publique par carte d'achat

Monsieur Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY informe le Conseil Municipal que le principe de la Carte Achat est de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques.

La Carte Achat est une modalité d'exécution des marchés publics : c'est donc une modalité de commande et une modalité de paiement.

Considérant le besoin ponctuel d'utiliser ce moyen de paiement, seul autorisé notamment pour le paiement des frais de cartes grises et de certains fournisseurs en ligne.

Considérant la fin du précédent contrat triennal le 15/02/2025.

Considérant la proposition de mise en place d'une nouvelle carte d'achat par la caisse d'épargne du 15/02/2025.

Après débats,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

**DECIDE :**

**Article 1**

Le Conseil Municipal de Morcenx-la-Nouvelle décide de conserver un outil de commande et de solution de paiement des fournisseurs et décide ainsi de contracter auprès de la Caisse d'Epargne d'Aquitaine Poitou-Charentes la Solution Carte Achat pour une durée de 3 ans en remplacement de l'ancienne.

La solution Carte Achat de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes sera mise en place au sein de la Collectivité à compter du 15/02/2025 et ce jusqu'au 15/02/2028.

**Article 2**

La Caisse d'Epargne d'Aquitaine Poitou-Charentes (émetteur) met à la disposition de la commune de Morcenx-la-Nouvelle une carte d'achat d'un porteur désigné.

La commune de Morcenx-la-Nouvelle procédera via son Règlement intérieur à la désignation de chaque porteur et définira les paramètres d'habilitation de chaque carte. Le porteur désigné sera Monsieur Arnaud GOMEZ, Directeur financier de la Commune de Morcenx-la-Nouvelle.

La Caisse d'Epargne mettra à la disposition de la commune de Morcenx-la-Nouvelle une carte achat.

Ces solutions de paiement et de commande sont des cartes à autorisation systématiques fonctionnant sur un réseau fermé de fournisseurs désignés par la collectivité.

Tout retrait d'espèces est impossible.



Le Montant Plafond global de règlements effectués par les cartes achat de la commune est fixé à 3.000,00 € euros pour une périodicité mensuelle.

### Article 3

La Caisse d'Epargne d'Aquitaine Poitou-Charentes s'engage à payer au fournisseur de la collectivité toute créance née d'un marché exécuté par carte d'achat de la commune de Morcenx-la-Nouvelle dans un délai de moins de 5 jours.

### Article 4

Le Conseil Municipal de Morcenx-la-Nouvelle sera tenu informé des opérations financières exécutées dans le cadre de la présente mise en place de la carte d'achat, dans les conditions prévues au décret 2023-209 du 27 mars 2023 relatif à l'exécution de la dépense publique par carte d'achat

L'émetteur portera ainsi chaque utilisation de la carte d'achat sur un relevé d'opérations établi mensuellement. Ce relevé d'opérations fait foi des transferts de fonds entre les livres de la Caisse d'Epargne d'Aquitaine Poitou-Charentes et ceux du fournisseur.

### Article 5

La Commune de Morcenx-la-Nouvelle créditera le compte technique ouvert dans les livres de la Caisse d'Epargne d'Aquitaine Poitou-Charentes retraçant les utilisations de la carte d'achat du montant de la créance née et approuvée. Le comptable assignataire de la commune procède au paiement de la Caisse d'Epargne.

La commune paiera ses créances à l'émetteur dans un délai maximum de 30 jours.

### Article 6

La tarification mensuelle est fixée à 39 € pour 1 carte d'achat, comprenant l'ensemble des services (assurance, accès au portail WEB, remise de carte, gestion du contrat et du compte, avance de trésorerie...) et 10 € par mois par carte supplémentaire si elle s'avérait nécessaire.

La commission monétique appliquée par transaction sera de 0,60 %

Les frais de mise en place sont gratuits

Le détail des frais à l'acte sont prévus comme suit :

- Re-fabrication de carte : 9,50 €
- Réédition du code secret : 7 €
- Suppression de carte : 15 €

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 19/12/2024

Le Secrétaire de séance,  
Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

Le Maire,  
Paul CARRERE.



Copies : Préfecture  
Chrono – Dossier CM  
Compta -

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 040-200084713-20241219-2024\_118-DE



**CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Aquitaine Poitou-Charentes

**CARTE ACHAT PUBLIC**  
Proposition commerciale

Dossier suivi par : Philippe Pité  
Centre d'Affaires : LANDES  
Téléphone :  
Email :

Entité publique : COMMUNE DE MORCENX LA NOUVELLE  
Contact : Arnaud Gomez  
Téléphone :  
Email :

La présente proposition commerciale est valable trois mois à compter de sa date d'émission soit le 28/11/2024, établie selon conditions et tarifs des opérations et services bancaires en vigueur.

**> VOTRE BESOIN :**

Vous souhaitez :

- Faciliter vos achats publics de biens et de service de fonctionnement,
- Diminuer le nombre de vos mandatements,
- Régler vos fournisseurs en toute liberté et sécurité.

**> NOTRE OFFRE :**

La Carte Achat Public vous permet de maîtriser le processus de l'achat chez le fournisseur jusqu'au règlement de la Caisse d'Épargne et de réduire les délais de paiements de vos fournisseurs qui sont réglés en moins de 5 jours.

Une interface de consultation et de gestion de votre Carte Achat Public vous permet de gérer en toute indépendance et simplicité le paramétrage de vos cartes.

**> CONDITIONS TARIFAIRES :**

<b>FORFAIT :</b> 39 € par mois pour 1 carte +10 € par mois et par carte supplémentaire	<b>COMMISSION PAR TRANSACTION :</b> 0,60%
--	--

**Gratuité des frais de mise en place du service**

Frais à l'acte :

- Re-fabrication de carte : 9,50 €
- Réédition du code secret : 7 €
- Suppression de carte : 15 €

19/12/2024  
Bon pour ACCOM  
LE  
Paul Gomez  
MORCENX LA NOUVELLE

**> PRESTATIONS COMPRISES DANS LE FORFAIT :**

Ouverture du compte	Le forfait comprend la remise de(s) carte(s) et l'envoi du (des) code(s) confidentiel(s). La Caisse d'Épargne ouvre un compte technique au nom de l'entité afin de comptabiliser les dépenses effectuées par carte et les virements en remboursement de la créance de la Caisse d'Épargne. Le solde du compte technique est consultable sur le portail internet CE net SP.
Accès au portail internet CE net SP	Le titulaire du compte technique dispose d'un service de consultation, d'administration et de gestion des cartes (référencement des fournisseurs, paramétrage des plafonds, relevé d'opérations, factures...)
Coût de gestion de la trésorerie	Le forfait comprend l'avance de trésorerie effectuée par la Caisse d'Épargne.
Gestion de contrat et de compte	La gestion de tenue de compte comprend l'ensemble des mouvements en crédit et en débit du compte technique opéré par la Caisse d'Épargne.

Cette proposition commerciale ne vaut pas contrat.

Dans le cadre de notre relation, la Caisse d'Épargne recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...). Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet <https://www.caisse-epargne.fr/aquitaine-poitou-charentes/mentions-legales> ou en obtenant un exemplaire auprès de votre agence. La Caisse d'Épargne communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

**Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes**, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n°353 821 028 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGC 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581 - 01QHNQ (BPCE -SIRET 493 455 042)

# COMMUNE DE MORCENX LA NOUVELLE

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE CONTRAT CARTE ACHAT PUBLIC :

19 DEC. 2024

DUREE DU CONTRAT  1 an  2 ans  3 ans

DATE DE DEMARRAGE SOUHAITEE 15/02/2025

NOM DU RESPONSABLE DU PROGRAMME GOMEZ Y CARA Arnaud

- Téléphone
- Mail



Bon pour Accés  
LE Maire,  
*Paul Arnaud*

TRESORERIE : PARENTIS EN BORN CODIQUE : 040012

Numéro d'engagement et/ou code service Chorus Pro : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nombre de cartes souhaité : 1

	Carte n°1	Carte n°2	Carte n°3
PLAFOND MENSUEL	3000 €	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. €	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. €
NOM DU PORTEUR	GOMEZ Y CARA Arnaud	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Téléphone		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Mail		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- Joindre les justificatifs d'identité

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 040-200084713-20241219-2024\_118-DE

